

Emirats Unis-LDH-LICRA, même combat : 3 mois de prison et 63000 euros d'amende pour un poète

écrit par Christine Tasin | 26 mars 2017

Les Emirats arabes unis sont moins pires que l'Arabe saoudite, pourtant, eux qui ont mis les Frères musulmans sur la liste des organisations terroristes... Et pourtant, en bon pays musulman, ils interdisent la liberté d'expression.

Certes, le poète n'est pas condamné à des coups de fouet le menant à la mort comme le blogueur saoudien mais de la prison pour un poème... On peut supposer que dans un pays musulman soumis à la charia, le délit a tout à voir avec l'islam et sa vision puritaine, totalitaire et dictatoriale du monde et de la liberté d'expression.

Mais on ne se réjouit même pas de vivre en France, tant les dernières affaires jugées à la 17ème Chambre, les délations et réquisitoires des avocats des parties civiles montrent que nous sommes dans les pas des Emirats Arabes unis.

Tubiana, Goldman et consorts, vous offrez sur un plateau la France à Marwan Muhammad ! Bientôt les coups de fouets et lapidations en place publique pour les mécréants amoureux de Voltaire.

Émirats: un poète condamné à une peine de prison pour son œuvre

Dans [Actualité Internationale](#) 25 mars 2017 34 Vues

Un poète baptisé « le poète des sensations » (Shaa'ir Al-Ahasees en arabe) a été condamné à trois mois de prison ainsi qu'à une amende de 250 000 dirhams (63 000

euros) par un tribunal fédéral de première instance à Abou-Dhabi pour la publication d'un poème sur Internet jugé « inapproprié », a annoncé le journal en ligne Khaleej Times.

L'homme est accusé d'avoir violé la loi émiratie de 2012 sur les cybercrimes ainsi que l'ordre public et les normes de la morale.

Le poète en question a rejeté les accusations et a formé un recours contre le jugement.

D'après le tribunal fédéral, le poème publié dans les réseaux sociaux «est contraire aux valeurs sociales établies aux Émirats, aux normes éthiques et religieuses de ce pays».

Le contenu du poème demeure inconnu.

La loi des Émirats arabes unis sur les cybercrimes prévoit des amendes allant jusqu'à trois millions de dirhams ainsi que des peines de prison pouvant aller jusqu'à la détention à perpétuité.

<https://fr.sputniknews.com/insolite/201703251030618569-emirats-poete-condamne-peine-de-prison-pour-son-euvre/>